



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**point-justice**  
Morbihan

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU MORBIHAN



**Vous orienter et vous informer  
sur vos droits et démarches**

**édition 2022**



J<sub>8</sub> U<sub>1</sub> S<sub>1</sub> T<sub>1</sub> I<sub>1</sub> C<sub>3</sub> E<sub>1</sub>

Égalité  
Accessibilité  
Gratuité  
Confidentialité

L'ACCÈS

AU

DROIT



## L'ACCÈS AU DROIT

La notion	4
Qu'est-ce qu'un CDAD ?	5
Les différents dispositifs	6



## LE CDAD DU MORBIHAN

Présentation	8
En images ...	9



## L'OFFRE DE SERVICE

Les missions	11
L'information sur l'accès au droit	12
La sensibilisation du grand public et notamment le jeune public	13 14
La sensibilisation des professionnels	15



## L'AIDE À L'ACCÈS AU DROIT

Les lieux d'accès au droit	17
Les professionnels du droit	20
Les règlements amiables des différends	21
Contact	22

# L'accès au droit

la notion

C'est permettre à tout citoyen, sans condition (âge, sexe, revenus, nationalité ...) :

- ▶ De connaître ses droits et obligations
- ▶ De bénéficier des moyens de les faire valoir ou exécuter

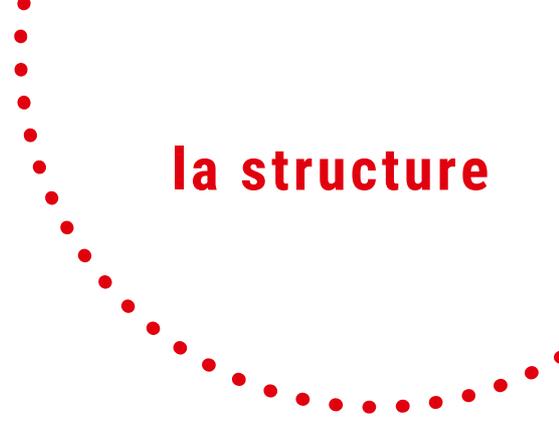
grâce à l'intervention de professionnels du droit, d'auxiliaires de Justice et d'associations.

Cela comprend :

- L'**information générale** des personnes sur leurs droits et obligations et l'**orientation** vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits
- L'**aide** dans l'accomplissement de démarches en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique
- L'**assistance** au cours des procédures non juridictionnelles, à la rédaction et à la conclusion d'actes de nature juridique
- La **consultation** en matière juridique

# Qu'est-ce qu'un CDAD ?

la structure



C'est un groupement d'intérêt public (GIP) rattaché au Ministère de la Justice, et auquel le législateur a confié la charge de **définir et mettre en œuvre la politique publique d'accès au droit sur le territoire départemental**.

Il est en lien direct et permanent avec la Chancellerie.

Il en existe un par département.



- < Proposer et **diffuser les informations** relatives à l'accès au droit
- < **Recenser les besoins** et définir une politique locale
- < Dresser et diffuser l'**inventaire de l'ensemble des actions menées**, en étant informé de tout projet d'action préalablement à sa mise en œuvre, et pour avis, de tout concours financier de l'Etat préalablement à son attribution
- < Procéder à l'**évaluation de la qualité et de l'efficacité des dispositifs** auxquels il apporte son concours et participer, le cas échéant, à leur financement
- < Créer, **coordonner et animer le réseau** de l'accès au droit du territoire
- < Participer à la mise en œuvre d'une politique locale de résolution amiable des différends

# Les différents dispositifs

une justice de  
proximité

- Le **point-justice** : lieu d'accueil gratuit, permanent ou ponctuel. Il permet d'apporter une information ou un conseil de proximité pour toute question de nature juridique ou judiciaire. Il peut être généraliste ou spécialisé, selon la matière traitée, le public auquel il s'adresse ou le lieu où il est implanté.  
Il existe près d'une trentaine de point-justice dans le Morbihan.
- Le **Service d'Accueil Unique du Justiciable** (SAUJ) : service d'accueil centralisé et point d'entrée procédural, il est un accès polyvalent à la Justice pour les justiciables et les professionnels du Droit. Il apporte une information générale ou personnelle et permet d'effectuer des démarches.  
Il y a trois SAUJ dans le Morbihan : tribunal judiciaire de Lorient, de Vannes, et MJD.
- La **Maison de la Justice et du Droit** (MJD) : animée par un greffier, elle a pour triple mission l'information gratuite des citoyens, la médiation pénale et l'aide aux victimes.  
Elle est située à Pontivy.



**point-justice**  
informer, orienter, aider



LE

CDAD

56

# Présentation

une  
démarche  
partenariale

Le CDAD 56 a été créé selon convention approuvée le 13 juillet 2006 et renouvelée le 8 juin 2021.

Il est situé au Palais de Justice de Vannes et bénéficie d'une interface judiciaire. Il est ainsi en lien avec les services du tribunal (Service d'Accueil Unique du Justiciable, Bureau d'aide juridictionnelle, Bureau d'aide aux victimes ...).

**Son président est aussi celui du tribunal judiciaire de Vannes ; le procureur de la République près ce tribunal en est le vice-président.**

Il comprend par ailleurs :

- le **préfet** du département du Morbihan,
- la **présidente du tribunal judiciaire de Lorient** et le **procureur de la République** près ce tribunal,
- le **conseil départemental** du Morbihan, représenté par son président,
- l'**association des maires et présidents d'EPCI du Morbihan** représentée par son président,
- l'**ordre des avocats des barreaux** de Vannes et Lorient, représentés par leur bâtonnier,
- la **caisse des règlements pécuniaires des barreaux des avocats** de Vannes et Lorient, représentée par son président,
- la **chambre régionale des commissaires de Justice** du Morbihan, représentée par son président,
- la **chambre départementale des notaires** du Morbihan, représentée par son président,
- l'**association France Victimes 56**, représentée par son président,
- la **ville de Vannes**, représentée par son maire.

**La magistrat déléguée à la politique associative et à l'accès au droit** près la cour d'appel de Rennes y exerce la fonction de commissaire du gouvernement.

# En images ...

l'organigramme

## ▶ Pierre-Olivier Danino, président du tribunal judiciaire de Vannes et du CDAD 56



*"Parce que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est au fondement de notre démocratie, l'accès au droit permet à chacun d'en mesurer la réalité.*

*Le CDAD, lieu d'échanges entre les acteurs institutionnels, est le carrefour orientant la politique en la matière, dont les objectifs de liberté et de dignité individuelles fixés par cette déclaration, sont au cœur de son action."*

## ▶ Les administrateurs du CDAD 56



## ▶ Le coordinateur

## ▶ L'agent comptable DDFIP



ONSEIL DÉPARTEMENTAL  
ACCÈS AU DROIT DU



Vous informer et  
orienter sur vos  
vos démarches



Garantir un service  
qualité : accessible  
gratuit et confidentiel



Mise à disposition  
d'outils en ligne  
(Carte des lieux de  
au droit, annuaire  
conciliateurs de justice)

cdad

GAZETTE  
DU PALAIS  
—  
DALLOZ

TABLE  
1977-1979  
2

# L'OFFRE DE SERVICE

# Les missions

quatre axes

**Information sur  
l'accès au droit**

**Sensibilisation du  
grand public**



**Aide à l'accès  
au droit**

**Sensibilisation des  
professionnels**

Le CDAD est opérateur dans le dispositif France Services, représentant le Ministère de la Justice.

Il s'est vu confier la mission de former les agents de ces structures de proximité.



# L'information sur l'accès au droit

à destination  
du grand public  
et des acteurs locaux

## → site internet Grand Ouest

commun aux cinq CDAD du ressort de la cour d'appel de Rennes :

[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)



- Deux **moteurs de recherche** :
  - > coordonnées des acteurs du réseau
  - > coordonnées des conciliateurs de Justice avec les permanences proposées

- **Formulaires** et **simulateurs** en ligne
- **documentation** et **fiches pratiques**

## → [Chaîne YouTube Cdad56](#), où sont disponibles les vidéos de nos événements.

## → Diffusion d'informations par **mailing, affichage, guides pratiques, newsletter, campagnes de presse ...**

# La sensibilisation du grand public

nos activités événementielles

Cette action répond à deux finalités :

- ▶ Informer les justiciables sur leurs droits et les moyens mis à leur disposition pour les exercer.
- ▶ Sensibiliser ces derniers quant à leurs devoirs et le respect du droit.

- **Journée nationale de l'accès au droit, colloque, Nuit du droit ...**



- **Exposition**



En partenariat avec les Archives départementales

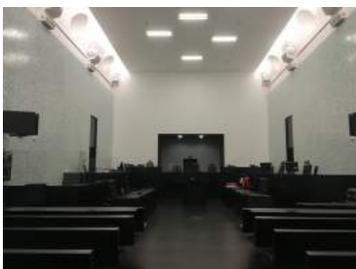


# ... et notamment le jeune public

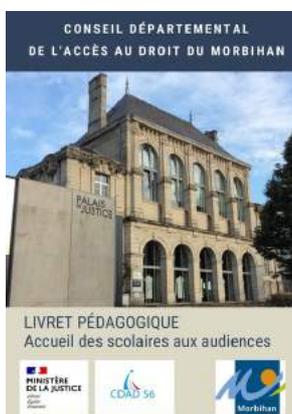
Axe central  
de nos actions  
en 2021

L'éducation au droit auprès des jeunes citoyens contribue à la prévention de la délinquance, de la discrimination, des addictions...

- **Accueil des scolaires (collégiens, lycéens) aux audiences correctionnelles**



- **Rencontres pédagogiques** dans les établissements scolaires, en lien avec des acteurs institutionnels, professionnels du droit, partenaires associatifs ...
- Création et mise à disposition de **guides pédagogiques, journées d'immersion, participation à des évènements ...**



# La sensibilisation des professionnels

Encourager l'*aller vers*

Cette action répond à deux finalités :

- ▶ Informer sur des thématiques sociétales, la position du droit, les acteurs et les dispositifs existants ; favoriser les échanges entre partenaires pour une meilleure connaissance de leurs interlocuteurs et de leurs pratiques.
  - ▶ Permettre de repérer les situations de non-recours et prévenir les difficultés d'accès au droit.
- Organisation ou participation à des colloques, schémas et diagnostics territoriaux, comités de suivi et de pilotage (en préfecture, au ministère de la Justice ...)



- Initiative d'une formation de sensibilisation au handicap et projet de permanence juridique avec assistance d'un interprète en langue des signes





L'AIDE  
À L'ACCÈS  
AU  
DROIT

# Les lieux d'accès au droit

Mémo  
Liste non  
exhaustive

➔ Les coordonnées complètes et le détail des permanences sont disponibles et actualisés sur le site Grand Ouest :

[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)

## SAUJ (Service d'Accueil Unique du Justiciable)

- **Tribunal judiciaire de Lorient** : 02 97 84 12 50 - [tj-orient@justice.fr](mailto:tj-orient@justice.fr)  
1 rue Maître Pierre Esvelin, 56100 Lorient
- **Tribunal judiciaire de Vannes** : 02 97 43 77 00 - [accueil-vannes@justice.fr](mailto:accueil-vannes@justice.fr)  
22 place de la république, 56000 Vannes
- **Maison de Justice et de Droit de Pontivy** : 02 97 27 39 63 - [mjd-pontivy@justice.fr](mailto:mjd-pontivy@justice.fr)  
2 place Besson, 56300 Pontivy

## Associations généralistes

- **Boutique de Droit** : 02 97 64 75 65 - [boutique-de-droit@wanadoo.fr](mailto:boutique-de-droit@wanadoo.fr)  
38 rue Dupuy de Lôme, 56100 Lorient
- **Maison du Droit** : 02 97 01 63 80 - [www.maisondudroit-vannes.com](http://www.maisondudroit-vannes.com)  
22 avenue Victor Hugo, 56000 Vannes
- **Accès au Droit Nord Morbihan** : 02 97 27 39 63 - [www.acces-droit.org](http://www.acces-droit.org)  
2 place Besson, 56300 Pontivy

## Associations spécialisées

### Droit des femmes, famille, violences conjugales

- **CIDFF** : 02 97 63 52 36 - [www.cidff-morbihan.fr](http://www.cidff-morbihan.fr)
- **Planning Familial** : 07 83 60 77 83 - [www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)

### Prostitution

- **Mouvement du Nid** : 02 97 83 24 39 - [www.mouvementdunid.org](http://www.mouvementdunid.org)

### Aide aux victimes d'infractions pénales

- **France Victimes 56** : 02 97 47 66 68 - [www.france-victimes56.fr](http://www.france-victimes56.fr)

### Logement

- **ADIL** : 02 97 47 02 30 - [www.adil56.org](http://www.adil56.org)

## **Médiation familiale, protection des personnes, surendettement**

- **UDAF** : Vannes, 47 rue Ferdinand Le Dressay - 02 97 54 13 21

Permanences au siège, Lorient, Pontivy, Ploërmel ...

## **Budget, surendettement**

- **Point Conseil Budget**

Permanences CCAS Vannes 02 97 01 65 20, CCAS Lorient 02 97 02 23 67, Crésus Bretagne Locminé 06 23 83 34 52, PLoërmel Communauté 02 97 73 20 75

## **Aide aux démarches du quotidien**

- **PIMMS Médiation** : Lorient, 17 boulevard Cosmao Dumanoir - 02 97 35 68 68

Permanences au siège, Auray, Hennebont, Lanester, Languidic ...

**France Services** : Riantec, Merlevenez, Josselin, Guer, Gourin, Grand-Champ, Groix, Guéméné-sur-Scorff, Mauron, Saint-Jean-Brévelay, Belle-Ile en Mer, Lorient, Questembert, Allaire, Pontivy, Baud, Cléguérec, La Trinité Porhoët, Locminé, Elven.

Une dizaine de structures sera encore labellisée d'ici fin 2022.

## **Consommation**

- **CSF** : Lorient, 2 rue du Professeur Mazé - 02 97 21 56 26

Permanences au siège, Vannes, Auray, Pontivy ...

- **UFC Que choisir** : Lorient, 2 rue du Professeur Mazé - 02 97 84 74 24

Permanences au siège, Vannes, Pontivy, Ploërmel, Hennebont, Plouay, Belle Ile en Mer ...

- **CLCV** : Lanester, 18 rue Louis Larnicol - 02 97 89 65 09

Permanences au siège, Lorient, Quéven ...

## **Famille**

- **Familles rurales** : fd.morbihan@famillesrurales.org - 02 97 68 25 90

Plus d'une vingtaine d'associations locales

## **Jeunes**

- **Bureau information Jeunesse** : contact@crij.bzh - 02 99 31 17 77

Près d'une vingtaine d'antennes dans le département

- **Point Accueil Ecoute Jeunes - SESAM**

Lorient, 39 boulevard Léon Blum - 02 97 21 63 73

Permanences au siège, Lanester, Hennebont, Riantec ...

- **Maison des Adolescents**

Vannes, 24 rue Pierre Ache - 02 97 01 33 21

Lorient, 3 Boulevard de la République - 02 97 64 71 33

Antenne à Ploërmel

## **Droit des étrangers**

- **La Cimade**

Lorient, 23 boulevard de l'Eau Courante - 07 81 31 45 91

Vannes, 31 rue Guillaume Le Bartz - 07 57 48 04 92

## **Handicap**

- **Maison Départementale de l'Autonomie**

Vannes, 16 rue Ella Maillard - 02 97 62 74 74

# Les professionnels du droit

## **Avocats :**

- **Ordre des Avocats du Barreau de Vannes**

7 rue Pasteur - 02 97 54 29 53 / [www.avocats-vannes.com](http://www.avocats-vannes.com)

Permanences gratuites au Tribunal judiciaire de Vannes (mercredi matin de 9 à 12 H sans RV, ouvertes tous publics à dates fixes)

- **Ordre des Avocats du Barreau de Lorient**

rue Maître Pierre Esvelin - 02 97 64 67 49 / [www.barreaulorient.fr](http://www.barreaulorient.fr)

Permanences gratuites au Tribunal judiciaire de Lorient (vendredi matin de 9 à 12 H sans RV, ouvertes tous publics à dates fixes)

## **Association Défense et Assistance des Mineurs**

Vannes, 7 place de la République - 02 97 47 20 45

## **Notaires**

- **Chambre Départementale des Notaires du Morbihan**

[www.chambre-morbihan.notaires.fr](http://www.chambre-morbihan.notaires.fr) - 02 97 47 19 97

Permanences gratuites à Auray, Lorient, Pontivy, Vannes

## **Commissaires de Justice**

- **Chambre régionale des Commissaires de Justice**

[www.commissaire-justice.fr](http://www.commissaire-justice.fr)

# Les règlements amiables des différends

Permanences  
sur le site  
[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)

## Délégués du Défenseur des droits

*Litiges avec une administration, droits des enfants, discriminations*

- **Lorient** : 02 97 84 40 07

[jean-michel.travel@defenseurdesdroits.fr](mailto:jean-michel.travel@defenseurdesdroits.fr)

[gerard.brout@defenseurdesdroits.fr](mailto:gerard.brout@defenseurdesdroits.fr)

- **Vannes** : 02 97 54 85 92

[georges.camps@defenseurdesdroits.fr](mailto:georges.camps@defenseurdesdroits.fr)

- **Pontivy** : 02 97 27 48 50

[jean-louis.touchot@defenseurdesdroits.fr](mailto:jean-louis.touchot@defenseurdesdroits.fr)

## Conciliateurs de Justice

*Litiges entre particuliers ou professionnels jusqu'à 5 000 €, locatifs, copropriété, voisinage, consommation, droit rural ...*

**Les coordonnées et permanences des conciliateurs de Justice sont indiquées sur le site Grand Ouest [www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)**

## Médiation

- **UDAF** : [mediation@udaf56.asso.fr](mailto:mediation@udaf56.asso.fr) - 02 97 54 13 21 (familiale)
- **Médiation Morbihan** : [info@mediation-morbihan.fr](mailto:info@mediation-morbihan.fr) - 02 97 26 50 35 (familiale)
- **AMBO** : [www.ambo.bzh](http://www.ambo.bzh) (généraliste)

# Contact



Le CDAD ne reçoit pas le public en présentiel mais il est joignable :



**Par mail :**

[cdad-morbihan@justice.fr](mailto:cdad-morbihan@justice.fr)



**Par voie postale :**

CDAD du Morbihan  
22 place de la République  
Palais de Justice  
56000 VANNES



**Par téléphone :**

au 02 90 99 30 06  
du lundi au vendredi de 9 H à 16 H

## Suivre nos actualités



[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)



[www.facebook.com/cdad56](https://www.facebook.com/cdad56)



Tous droits réservés - CDAD du Morbihan